



Le travail continue...



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 2010, pour la troisième année consécutive les taux des impôts municipaux n'augmentent pas. Pour la troisième année nous faisons un effort particulier en direction des écoles et de la jeunesse :

• La salle de motricité à l'école de la Sablière sera inaugurée en juin, les restaurants scolaires de l'Ormeteau et de la Jeannotte remis à neuf

ouvriront cette année, le préau de l'Ormeteau sera rénové et fermé pour la rentrée de septembre et les gros travaux de réhabilitation de l'École des Myrtilles commenceront au second semestre.

- Cette année deux terrains synthétiques remplaceront les terrains de football du stade Alexandre Rideau, le revêtement de sol du gymnase Alexandre Rideau I sera également remplacé, deux ascenseurs seront installés pour le public en Mairie centrale et à l'Orangerie au Parc de Villeroy, et les vitraux de la Chapelle de l'église Saint Pierre seront rénovés en accord avec Madame l'Architecte des Bâtiments de France.
- Le Contrat de Mixité Sociale attendu par tous les Menneçois en demande de logement, sera mis en application avec la construction de 130 logements sur le site de la Résidence du Regard, face au Parc de Villeroy.
- Par ailleurs, dès la fin de l'hiver, les travaux de réhabilitation de notre voirie ont pu démarrer : entrée du collège, rue du sentier Boucher, chemin vers l'école des Myrtilles, nouveaux ralentisseurs rue Champoreux et boulevard de la Verville, aménagements de sécurité avenue de Neufville, deux places de stationnement supplémentaires au début de la rue de la Fontaine et rebouchage des trous sur la chaussée de toute la ville.



Je reste à votre écoute et vous assure de ma disponibilité.

Xavier DUGOIN
Maire de Mennecey

Sommaire

Agenda 2010	16	Les Menneçois à l'honneur	16
Environnement	17	Au service du Sport	17
Finances & budget	17	Projets	17
Les travaux	18	Jeunesse	18
Commerces et entreprises	20	Petite enfance	20
Logement	20	Brèves	20
Les Affaires Sociales	21	L'actualité	21
Prévention & Sécurité	22	des Associations	21
Vie pratique	22	Urbanisme	22
L'actualité en Images	24	Tribune libre	24
	26	La Culture	26
	28	Gala de catch	28

Samedi 8 mai

Commemoration de la Victoire du 8 mai 1945
Rassemblement Place de la Mairie à 11h15
13 au 17 mai

Voyage à Countesthorpe (GB)
Célébration du 25^{ème} anniversaire du jumelage
Mennecey Jumelage

Samedi 22 et dimanche 23 mai
140 ans de la Société musicale de Mennecey
40 ans de l'Académie Menneçoise des Arts Martiaux
Défilés/animations - Concerts/spectacles
Programme sur www.mennecey.fr

Dimanche 30 mai

Braderie de printemps
Avenue Darblay
Réservation au service animation
Tél. : 01 69 90 80 68

Samedi 5 juin

Canal St Martin et Cité des sciences
Inscription au Rôle loisirs-découverte
Tél. : 01 69 90 80 68

Samedi 5 juin à 21h

Gala de catch
Démonstrations de boxe pieds/poings à partir de 18h00
Gymnase René Guillon
Réservation au service animation
Tél. : 01 69 90 80 68

Vendredi 18 juin à 19h00

Commemoration de l'Appel du Général de Gaulle
Stèle Ch. De Gaulle - Parc de Villeroy
Samedi 19 juin à partir de 18h

Fête de la musique

Orangerie - Parc de Villeroy
Jeudi 24 juin à 17h
Thé - dansant dinatoire
Salle Michel Ange - Parc de Villeroy
Inscriptions au CCAS - tél 01 69 90 75 91

Samedi 26 juin à 20h

Fête de fin d'année Gymnastique Rythmique
Gymnase René Guillon
Mardi 30 juin de 10h à 18h
« Grande Fête «Enfin l'Été» »
Complexe Alexandre Rideau
Réservation au CEI
Tél. : 01 69 90 73 48

Juillet et Août

Contes et jeux dans les quartiers
Renseignements au CEI
Tél. : 01 69 90 73 48

Samedi 4 septembre de 14h à 18h

Forum des associations culturelles et sportives
Gymnases A. Rideau I et II

Jeudi 16 septembre

Thé dansant
Salle Michel-Ange à 15h
Inscriptions au CCAS
Tél. : 01 69 90 75 91

Samedi 25 septembre à 11h30

Commemoration en mémoire des Harkis morts pour la France
Cimetière de la Sablière

Dimanche 29 septembre

Braderie d'automne
Avenue Darblay
Réservation au service animation
Tél. : 01 69 90 80 68

13-14-15-16 octobre

21^{ème} Journées Prévention & Sécurité Jeunesse
Salle Michel Ange - Parc de Villeroy
Renseignements au 01 69 90 00 00

Partez à la découverte du Canal Saint-Martin et de la Cité des sciences de la Villette
samedi 5 juin 2010

Mennecy Animation

Pôle Loisirs Découvertes



A/R en autocar
 Départ à 8h30
 Retour vers 18h30

TARIF : 38 €

Renseignements et inscriptions sur place ou par téléphone à partir du lundi 4 mai à 8h30

Pôle Loisirs Découvertes
 Mairie Monique Sallet
 65 Bd Charles de Gaulle
 Tél : 01 69 90 80 68



SAMEDI 5 JUIN

Braderie

Dimanche 30 mai et Dimanche 26 septembre

Avenue Darblay
 entre l'entrée du Parc et la Gare de 8h30 à 18h00

Inscriptions et infos :
 Service Animation
 Mairie M. Sallet (Mairie Annexe)
 65 Bd Charles de Gaulle
 01 69 90 80 68 - www.mennecy.fr

DIMANCHES 30 MAI ET 29 SEPTEMBRE

Demandez et respirez, on s'occupe de tout !

Agence No Stress
 SERVICES A DOMICILE

✓ Ménage, repassage
 ✓ Bricolage
 ✓ Jardinage
 ✓ Garde d'enfants
 ✓ Soutien scolaire

50% de réduction

3, rue du Général Leclerc - 91540 MENNECY
 Tél. : 01 69 36 38 91 - www.agence-no-stress.com



AXA

Alain GUEUDET
Thierry DUCHEMIN
 Agents Généraux

- Placements - Retraite
- Assurances des Particuliers
- Artisans - Commerçants
- Risques d'entreprises

9, rue du Puits Massé - BP 16
 91541 MENNECY Cedex
agence.gueudetduchemin@axa.fr
 Tél. : 01 64 57 24 24
 Fax : 01 64 57 17 81

L'Épicurien
 professionnel

Ouvert du mardi au dimanche, vendredi et samedi soir

Bar - Salon privé
Terrasse - Espace vert
Salle de réception

C.C. LA VERVILLE
91540 MENNECY
TÉL. : 01 64 99 67 57

Mennecy Actualités - N°8 - AVRIL 2010

Mairie de Mennecy
 91540 Mennecy
 Tél. : 01 69 90 80 30
 Fax : 01 64 57 00 41
www.mennecy.fr

Directeur de la publication
Xavier DUGOIN,
 Maire

Rédacteur en chef
Elisabeth VASSEUR,
 Conseillère municipale,
 Responsable de la communication

Impression
Planète Impression

Imprimerie marquée : **IMPRIM'VERT** - Lisses - Tél. : 01 64 97 50 34

Tirage
 5 600 exemplaires

Impression sur papier respectant les critères d'une gestion durable des forêts.

« Mission amphibiens » au Parc de Villeroy

2010, année de la biodiversité : le service Urbanisme et Développement Durable de la ville de Mennecy a mis en œuvre une action de valorisation et de protection au sein du Parc de Villeroy.

Les espèces d'amphibiens constituent un maillon important dans la chaîne alimentaire et dans les écosystèmes. Elles sont pour la plupart totalement ou partiellement protégées par la loi.

C'est pour cela que nous devons œuvrer pour la protection de cette biodiversité.

Nous avons donc fait appel à trois stagiaires en BTS Agricole/Gestion et Protection de la Nature - formation adulte du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Brie-Comte-Robert - qui devront mener au mieux ce travail durant neuf semaines.

Cette mission consiste à inventorier les espèces d'amphibiens - crapauds, grenouilles, tritons et salamandres - leurs habitats, les sites de reproductions et les flux migratoires.

Des plans de gestion et de protection pour certaines espèces seront également proposés.

Sensibiliser et mieux faire connaître aux Mennecois leur environnement, est aussi l'un des objectifs de cette action.



Un premier véhicule électrique pour les services municipaux

La municipalité va s'équiper d'un véhicule utilitaire électrique. Avec une autonomie de 75 km et une adaptabilité à tous les terrains, ce véhicule de petite taille, pourra se faufiler dans de nombreuses rues étroites et dans les espaces publics, non accessibles aux véhicules classiques.

Dans le cadre du **développement durable**, l'énergie électrique dispose de nombreux atouts : absence de rejet polluant, contribution à la réduction des émissions de CO₂, recharge des batteries sur le secteur, véhicule silencieux, donc aucune nuisance sonore.

A l'avenir, la Municipalité souhaite que les services de la ville développent des actions en matière d'écomobilité : achat d'autres véhicules électriques, acquisition de deux-roues non motorisés pour les déplacements courts...

Spécialement conçu pour l'entretien et la propreté des espaces verts, ce « **véhicule propre** » se conduit sans permis et peut transporter jusqu'à 400 kg.

Il sera mis en service d'ici cet été.

2010

Encore un budget au service des Menneçois

*En votant le **budget 2010** de notre commune, la majorité municipale a clairement décidé de poursuivre dans la voie qu'elle s'est fixée il y a maintenant deux années de cela, celle qui consiste à faire de ce document, qui est le socle dont dépendent toutes les politiques publiques de la commune, un outil au service des seuls Menneçois.*

Cette volonté se retrouve dans chacun des principaux axes du budget de notre commune.

A Mennecy, l'état de la dette par habitant est en nette diminution : 903 € en 2009 alors qu'elle était de 1 013 € en 2008.

Et elle va encore diminuer en 2010. A noter qu'en 2009, la dette moyenne départementale par habitant s'élève à 940 € et à 1 004 € pour la région.

2010 :
pas d'emprunt,
pas de hausse d'impôts,
+ 50% d'investissement.

Pas de hausses d'impôts en 2010

Pour la troisième année de suite, comme en 2008 et en 2009, la Mairie de Mennecy a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts municipaux.

Cette décision est pour nous essentielle à l'heure où de nombreux foyers doivent faire face à la crise. Pour autant, elle est difficile à prendre et plus encore à tenir, à tel point que

l'année dernière a connu la plus forte moyenne de hausse des taux des collectivités territoriales enregistrée depuis des années.

C'est ainsi que de très nombreuses collectivités ont fait le choix de la facilité en ayant recours à la pression fiscale, comme l'a fait le Conseil Général de l'Essonne en 2008, en 2009 et encore cette année...

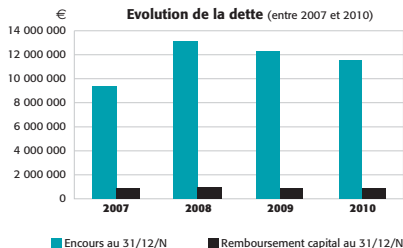
Désendettement sans précédent

Pour la troisième année de suite, le capital d'emprunt de notre ville est réduit.

Cet effort, qui n'avait pu être que limité en 2008, dans le cadre d'un budget voté trois semaines seulement après notre élection a été amplifié de manière historique dans notre ville.

En effet, pour la seconde année de suite, pas un euro ne sera emprunté pour boucler le budget de notre ville ! Ce n'était jamais arrivé à Mennecy et cette situation est exceptionnelle pour une commune de notre taille.

Cet effort a permis de désendetter Mennecy de presque 2 millions d'euros, notre commune retrouvant ainsi des ratios d'emprunt plus que satisfaisants !



Investissement en très forte hausse

2010 sera marqué par une hausse du budget d'investissement de 50 %.

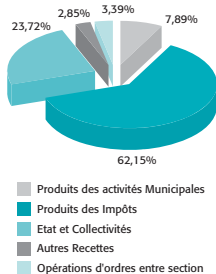
Le budget d'investissement comprend les travaux, les achats mobiliers et immobiliers ainsi que le remboursement du capital de la dette.

Avec une hausse aussi importante - d'autant plus remarquable qu'elle se fait sans recours à l'impôt ou à l'emprunt - la Mairie va rentrer dans la mise en œuvre de nombreux engagements pris pour les Menneçois :

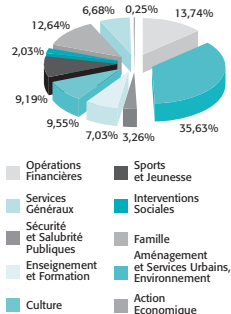
- Début des travaux de rénovation du groupe scolaire des Myrtilles.
- Construction d'un nouveau bâtiment à l'école de la Sablière (travaux en cours)
- Changement de la chaudière et fermeture du préau de l'école de l'Ormeteau.
- Réhabilitation du restaurant scolaire de l'Ormeteau.
- Extension du restaurant scolaire de la Jeannotte.
- Création d'un terrain synthétique à la place du terrain de football stabilisé du stade Alexandre Rideau.
- Changement du revêtement de sol du gymnase Alexandre Rideau I.
- Installation d'ascenseurs (pour permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite) en Mairie et à l'Orangerie.
- Réaménagement de l'aire de jeux du Parc de Villeroy
- Réfection de la toiture du pavillon Napoléon.
- Signature d'une promesse de vente pour acquérir les terrains nécessaires au futur centre technique municipal...

Finances & budget

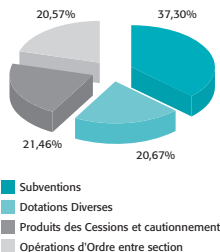
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
16 112 44 € (Répartition en %)



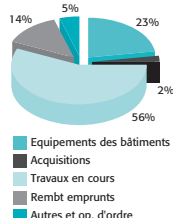
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :
(Répartition en %)



RECETTES D'INVESTISSEMENT :
6 368 187 € (Répartition en %)

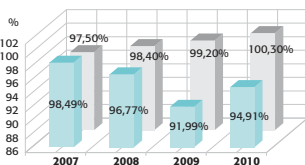


DEPENSES D'INVESTISSEMENT :
6 368 187 € (en %)



RATIOS :
DEPENSES de FONCTIONNEMENT
et REMBOURSEMENT DETTE /
RECETTES de FONCTIONNEMENT

■ COMMUNE
■ MOYENNE STRATE (source DGCP)



La gestion de Mennecy mise à l'honneur

Les efforts de bonne gestion que nous avons mis en place dans notre commune commencent à porter leurs fruits.

Ainsi, le magazine Challenges qui, sur son site internet, note les collectivités locales en fonction de leurs situations budgétaires vient de décerner 2* à notre commune ! Ce classement national compte 5 niveaux de notation (- ; ● ; 1* ; 2* ; 3*) et seulement une quarantaine de villes, sur les 36 000 communes de France, obtiennent trois étoiles et sont donc mieux notées que Mennecy !

Cette notation, même si elle est à prendre avec certaines réserves connues pour être souvent évoquées par les collectivités mal notées (critères pris en compte, actualisation des données recensées par le magazine...) constitue un encouragement pour continuer le travail entamé au service des Menneçois !

Les travaux

Une nouvelle aire de jeux dans le Parc de Villeroy

Courant avril, un espace ludique de qualité a été réaménagé dans le Parc de Villeroy.

Les anciens jeux ont été remplacés par de nouveaux éléments de jeux et des sols amortissants répondant aux normes de sécurité en vigueur. Ces aménagements ont été réalisés par l'entreprise APY, installée à Mennecey dans la ZAC Montvrain I.

► **Coût de l'opération : 99 800 €**

Placé sous la responsabilité des parents, ce nouvel espace de jeux réservé aux enfants de 1 an à 14 ans (selon les jeux) connaît déjà un vif succès !



**INAUGURATION
samedi 15 mai à 11h**



Agrandissement de l'École de la Sablière

Dans le cadre du contrat quinquennal avec le Conseil Général de l'Essonne, l'extension de l'École de la Sablière est en cours de réalisation.



École de la Sablière.

Il s'agit de la construction d'une salle de motricité pour les enfants de maternelle, d'une salle de classe supplémentaire et de nouveaux sanitaires.

Fin des travaux prévue fin juin 2010.

Restaurants scolaires Agrandissements et aménagement des self-services



École de la Verville : le self-service fonctionne depuis fin janvier.



École de la Jeannotte : l'extension du restaurant est en cours de réalisation, la fin des travaux étant programmée fin mai 2010.



Le 13 mars, échanges avec les parents des écoles de l'Ormeteau et de la Sablière.

École de l'Ormeteau :

des travaux de réfection (fermeture du préau, réalisation d'un auvent à l'entrée du réfectoire), changement de la chaudière, et le réaménagement du réfectoire seront réalisés cet été.

Ces travaux ont été présentés par Monsieur le Maire aux parents, lors d'un petit-déjeuner «portes-ouvertes».

Rénovation du groupe scolaire des Myrtilles

Les travaux de rénovation lourde de l'école des Myrtilles débiteront par l'installation, dans la cour de l'école, de structures modulaires avec des sanitaires, pour y accueillir d'abord les maternelles puis dans un deuxième temps les primaires.

Ces travaux, d'un montant de **6 millions d'euros**, débiteront cet été pour une durée d'environ 18 mois.



Plan du groupe scolaire des Myrtilles après rénovation.

Un nouveau terrain de foot synthétique

Ce nouveau terrain en revêtement synthétique imitant le gazon, sera réalisé durant l'été 2010, au stade Alexandre Rideau, en remplacement de l'actuel terrain en stabilisé.

Le montant des travaux s'élèvera à **700 000 € HT**.

Outre ses atouts sportifs (sécurité, rapidité de jeu...) déjà plébiscités par les joueurs de tous niveaux, le principal avantage d'un terrain en synthétique réside dans sa facilité d'entretien, sa durée de vie, et sa possibilité d'utilisation permanente quelles que soient les intempéries, 7 jours sur 7, tout au long de l'année.

Sa composition à base de pneus recyclés, l'absence d'arrosage et de traitements phytosanitaires répondent aux exigences du développement durable.

Côté finances, son budget de construction est supérieur à celui d'un terrain en herbe, mais il bénéficie de subventions spécifiques. Son très faible coût d'entretien annuel, répercuté sur la durée de vie de cet équipement, en font un investissement rentable sur le long terme, tout en offrant des possibilités d'utilisation pour tous joueurs, bien plus larges que les terrains traditionnels.

► Coût horaire d'utilisation

(sur 10 années d'exploitation) :

Gazon naturel : 181 € - Gazon synthétique : 42 €



Le terrain actuel en stabilisé.

La fibre optique pour les services municipaux

La ville a fait poser, courant mars, un réseau en fibre optique pour relier la mairie centrale, le centre administratif Jacques Broz et la mairie Monique Saillet.

Ce réseau interne aux services administratifs, transportant les communications téléphoniques, les données informatiques et les images des caméras de vidéo-protection, permettra de faire communiquer ces trois sites sans passer par les réseaux publics, donc sans payer de communications aux opérateurs. Avec, en plus, un débit 1 000 fois plus important que les connexions louées jusqu'à présent à ces opérateurs.

Ces travaux représentent un investissement de **112 000 €**, mais parallèlement, la ville a renégocié - via un marché public - ses contrats avec les opérateurs de télécommunications, pour obtenir des économies substantielles : en 2008, la ville avait dépensé **120 000 €** de télécommunications, en 2011 ces dépenses devraient se limiter à **40 000 €**.

L'installation de ce nouveau réseau sera donc amortie en moins de deux ans, tout en offrant un bien meilleur service !

Une seconde tranche de travaux est envisagée pour 2011, afin de relier l'Espace culturel, la Bibliothèque et le Conservatoire à ce réseau municipal.

Nous poursuivons ainsi notre politique de rigueur budgétaire tout en bénéficiant d'une meilleure technologie.





SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE

... MAIS PAS SEULEMENT

Produire une eau de qualité et accessible au plus grand nombre est un aspect essentiel de notre métier. Préserver les ressources et améliorer sans cesse la qualité des eaux des rivières l'est tout autant. Les eaux usées et pluviales sont ainsi collectées et dépolluées avant d'être rendues propres à la nature. Notre engagement : contribuer, avec les collectivités, à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Société des Eaux de l'Essonne
27 route de Lisses, 91100 Corbell-Essonnes

 **N°Azur 0 810 391 391**
PREMIER D'UN APPEL LOCAL

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
eauxdelessonne.com

POUR L'EAU, POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT

Commerces et entreprises



ART ET FENÊTRES

Menuiseries PVC

**NOUVELLE
ENTREPRISE**

Centre Commercial Paul Cézanne
47 bd Charles de Gaulle
Tél. : 01 60 75 20 20
www.fenestres-ad-diffusion.fr



NIELLE

Mon style à moi

Mme Janique OLYMPIO,
Styliste Modéliste

**NOUVELLE
ENTREPRISE**

33 rue Charles d'Orléans
Tél. : 06 04 08 49 34 - 01 69 90 81 85
nielle_yemcreation@live.fr
www.nielle-yemi.com



FOXCHIP

Réparation et modification
consoles de jeux

Du lundi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h

**NOUVELLE
ENTREPRISE**

24/26 rue Lavoisier - ZAC Monttrain
Tél. : 01 69 90 11 16
www.foxchip.com



MENNECY VIANDES

**CHANGEMENT
D'ADRESSE**

16 bd Charles de Gaulle
Tél. : 01 64 57 00 25

SÉRVICES & CO

Aide à domicile

**NOUVELLE
ENTREPRISE**

13 rue de la Fauchaison
Tél. : 01 64 57 43 94 - 06 75 08 95 69



L'ÉPICURIEN

Restaurant

Changement de nom
et de propriétaire

RÉOUVERTURE

Centre commercial de la Verville
Tél. : 01 64 99 67 37



LA CHAUMIÈRE ROMAINE

Réouverture du restaurant
après travaux

RÉOUVERTURE

2 avenue Darblay
Tél. : 01 64 57 14 55



Accession à la propriété facilitée avec le « Pass-Foncier »

La commune de Mennecy souhaitant faciliter l'accession à la propriété des jeunes ménages et familles à revenus modestes, a décidé la construction de 45 logements (maisons) qui bénéficieront du dispositif social « Pass-Foncier ».

Le dispositif social « Pass-Foncier »

Réservé aux primo accédants à la propriété, ce dispositif mis en place par l'Etat en 2008, a pour principe de séparer l'achat du bâti et l'achat du terrain. Ainsi, l'acquéreur ne paie dans un premier temps que la construction, le terrain étant d'abord financé par un organisme du 1% logement pour 50 000 €. Le propriétaire paiera le terrain ultérieurement, une fois le remboursement du bâti terminé.

Le Pass-Foncier prévoit en plus :

- une **subvention de la collectivité**, de 3 000 à 4 000 € selon le nombre de personnes composant la famille,
- un **prêt à taux zéro** majoré d'environ 50 %, sous conditions de revenus,
- une **TVA réduite** à 5,5 %.

Le coût d'acquisition est ainsi considérablement minoré, rendant possible l'accession à la propriété aux revenus modestes.

Les deux programmes immobiliers « Pass-Foncier »

- La première opération immobilière Pass-Foncier, avec LOTICIM, prévoit la construction de **cinq logements, chemin de la Manufacture**.
 - Le deuxième programme, réalisé avec NEXITY, comportera **40 logements maximum, situés dans le secteur de La Remise du Rousset, rue Paul Cézanne**.
- Pour chacun de ces programmes, la ville de Mennecy versera **3 000 à 4 000 €** selon la taille de la famille : **3 000 €** pour 3 personnes, **4 000 €** pour 4 personnes et plus.

► Par exemple :

pour un couple avec deux enfants, l'économie réalisée pour l'achat d'un logement d'une valeur de **250 000 €**, avec un emprunt à taux zéro classique ou avec le dispositif Pass-Foncier peut se chiffrer jusqu'à **97 500 €** !



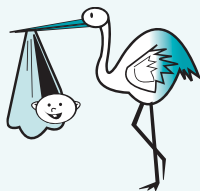
Copyright NEXITY DOMAINES.
Photographies non contractuelles.

Une réunion d'information publique sera organisée courant de l'été 2010.

Pour en savoir plus :
à compter du 17 mai prochain,
vous pourrez contacter
le Service Urbanisme
Tél : 01 69 90 07 04.

Politique familiale :

la municipalité de Mennechy soutient sa natalité !



La naissance d'un bébé est toujours un bonheur familial, et la Municipalité se réjouit de ces heureux événements.

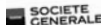
Alors que d'autres communes offrent une peluche pour féliciter les nouveaux parents, la ville a préféré l'utile à l'agréable avec un cadeau concret et qui s'inscrit pour l'avenir : **une participation financière pour l'ouverture d'un Livret d'Épargne.**

C'est ainsi qu'après avoir consulté les établissements bancaires locaux, la ville a décidé de nouer un partenariat privilégié avec la Société Générale. Une offre spéciale sera proposée aux parents, qui seront libres de la refuser.



Dans le cas de l'ouverture d'un compte épargne de type Livret A, la ville versera la somme de 15 € au bénéfice du nouveau né. En complément, la Société Générale offrira la somme de 20 €. D'autres services personnalisés liés à ce compte épargne seront par ailleurs proposés aux familles concernées, par l'agence bancaire. Les parents pourront ensuite librement gérer ce compte épargne et profiter ou non des services que la Société Générale propose à tous ses clients.

▶ Depuis 2006, 150 à 170 naissances sont déclarées chaque année à Mennechy.



RAPPEL !

Le service de l'Etat Civil
est situé au

Centre administratif Jacques Broz
31 rue de Milly

Tél : 01 64 98 14 14
service-population@mennechy.fr



Centre Jacques BROZ

ATTENTION
Fermeture du
service de l'Etat Civil
les samedis
du 17 juillet
au 21 août
2010

- ▶ **Horaires d'ouverture au public :**
 - **lundi au vendredi :** 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
 - **samedi :** 8h30 à 12h00
- ▶ **Dépôt des dossiers passeports :**
 - **lundi au vendredi :** 8h30 à 10h00 et 13h30 à 16h00
 - **samedi :** 8h30 à 10h00

Prévention & Sécurité

Une nouvelle rubrique
Sécurité / Prévention
sur le site internet
www.mennecy.fr

Du nouveau sur le site internet municipal ! Depuis fin mars une rubrique prévention-sécurité est consultable sur www.mennecy.fr.

Ce nouveau service aux Mennecois permet en quelques clics, de prendre connaissance d'informations utiles à votre quotidien.

Vous pourrez y découvrir le rôle du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), mieux connaître les missions réalisables et réalisées par votre police municipale et prendre connaissance de certains points de réglementation.

Vous y trouverez aussi des photos d'événements liés à la sécurité sur notre commune.

Des comptes rendus mensuels d'activité vous renseigneront sur le travail au quotidien des policiers mennecois dans votre secteur d'habitation.

Pour faciliter les échanges d'informations en toute confidentialité, une adresse mail pm@mennecy.fr est à votre disposition. Romain Bossard, Adjoint au Maire, chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance, sera destinataire de tous vos messages.

C'est aussi cela la proximité !
Bonne visite à toutes et à tous.



2^{èmes} Journées Prévention Sécurité Jeunesse 13 au 16 octobre 2010



Suite au succès rencontré lors de l'édition d'octobre 2009 (cf www.mennecy.fr/prevention-securite/evènements), la municipalité a décidé de reconduire cette importante action de prévention auprès de tous, et de nos jeunes en particulier. **Plus de 1 000 élèves seront encore accueillis cette année au parc de Villeroy** (Espace culturel, salle Michel-Ange et animations en extérieur) afin de les informer et les sensibiliser sur les problématiques des comportements dangereux liés aux consommations d'alcools et produits stupéfiants.

Les partenaires -institutionnels et privés- enthousiasmés par la première édition 2009, ont encore répondu présents cette année. **L'Union des maires de l'Essonne a souhaité soutenir cette action qui est unique en Essonne !** Nous vous souhaitons nombreux les 14, 15 et 16 octobre prochains.

Plus d'informations sur :
http://www.mennecy.fr/fichiers_securite/JPSJ.pdf

Mutualisation de la Police Municipale avec la commune d'Echarcon.

Le Conseil municipal du 24 mars 2010 a voté la mutualisation de la Police Municipale avec la commune d'Echarcon.

Prochainement, les Policiers Municipaux vont ainsi pouvoir patrouiller sur la commune voisine.

Cela permettra, entre autres, de **développer les partenariats** avec d'autres institutions afin de lutter encore mieux contre la délinquance, celle-ci étant itinérante et ne s'arrêtant pas aux frontières communales...

En échange de ce service, la commune d'Echarcon versera à la ville de Mennecey un montant de 21 000 € pour 12 mois de partenariat.



Une **convention signée par les deux Maires** ainsi que par le **Préfet de l'Essonne**, fixe les règles de fonctionnement. Cette dernière peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie avec un préavis de 3 mois.

Afin que Mennecey ne perde pas de qualité de service, un équipage de la police municipale sera toujours laissé en patrouille sur notre commune.

L'élu en charge de la sécurité, Romain Bossard, s'est assuré que l'organisation du travail de notre police le permettait.

Vie pratique

Un nouveau plan ville

Une **nouvelle édition du plan de Mennecey** est à votre disposition dans les sites municipaux :

- ▶ Mairie centrale,
- ▶ Mairie Monique Sallet,
- ▶ Centre Jacques Broz,
- ▶ CCAS.



Vos taxis Menneçois



- ▶ **Allo Taxi Sylvain**
 - Sylvain FERRAND
 - Tél. : 06 07 44 07 51
- ▶ **ACTITAXI**
 - Stéphane GARION
 - 06 85 75 64 45
- ▶ **Taxi BESTETTI**
 - Cédric BESTETTI
 - 06 08 73 31 76
- ▶ **Taxi DESAUNAY**
 - Nicolas DESAUNAY
 - 06 80 12 50 33

Demandez-le !

Pharmacies
Service de garde
le dimanche



- ▶ **09/05/2010**
Pharmacie de l'Avenir
47 bd Charles de Gaulle
Tél. : 01 69 23 40 93
- ▶ **16/05/2010**
Pharmacie de la Mairie
5 rue de la Croix Boissée
Tél. : 01 64 57 00 36
- ▶ **30/05/2010**
Pharmacie de la Jeannotte
8 Avenue de la Jeannotte
Tél. : 01 64 57 12 33
- ▶ **A compter de juin 2010, les pharmacies de garde le dimanche seront indiquées sur le site internet www.mennecey.fr, rubrique Vie pratique/ Santé-urgences.**
- ▶ **Pour les urgences de nuit,** contactez la gendarmerie au 01 64 57 22 22 qui vous communiquera l'adresse de la pharmacie de garde la plus proche.

Un nouveau défilé de mode 23 janvier



Le deuxième défilé de mode organisé par l'association Mokale, s'est déroulé devant un public conquis dans la salle Michel-Ange, qui pourrait devenir un haut-lieu de la mode à Mennecy ! Une quinzaine de mannequins menneçois ont présenté près de 60 créations, toutes réalisées par **Janique Olympio**, styliste-modéliste à Mennecy. Ce défilé chorégraphié s'est terminé en beauté avec les traditionnelles robes de mariée.

A l'issue du défilé, les spectatrices séduites par ces créations - manteaux, tenues ethniques chapeaux, robes de soirée - ont eu le plaisir de faire essayages et passer des commandes.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine saison !

Cérémonie des vœux au personnel communal 19 Janvier

Cette année encore, pour ne pas faillir à la tradition, Monsieur Xavier Dugoin, entouré des membres du Conseil municipal, a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel communal, dans le restaurant de l'école de la Jeannotte.

Traditionnellement aussi, cette cérémonie fut l'occasion de remettre aux agents municipaux les médailles du travail, des cadeaux aux lauréats des concours et examens professionnels, et de fêter les départs en retraite de l'année passée : Mesdames Evelyne Boissier, Marie-Thérèse Litnianski, Michèle Plançon, Catherine Renoux et Monsieur Raphaël Razafimalala.



Monsieur le Maire félicitant Madame Litnianski.

Succès habituel pour le thé dansant 18 février - 15 avril

Réservés aux seniors à partir de 60 ans, les thé dansants organisés par le CCAS connaissent un succès qui ne se dément pas. Les amateurs de danse et de musique « live » s'y retrouvent avec plaisir pour **partager un agréable moment de convivialité**, agrémenté de pâtisseries ou d'un buffet-dinatoire.

► Prochaines dates à réserver sur votre « carnet de bal » :

- Jeudi 24 juin à 17h (thé-dansant dinatoire)
- Jeudi 16 septembre à 15h

► Inscriptions au 01 69 90 75 91



Retour vers les années 60 !
6 mars

La soirée **Sixties** organisée par l'association **Mennecy Animation Tourisme** en partenariat avec la Mairie a fait salle comble !

Plus de **300 personnes** ont assisté au concert du chanteur menneçois **Chris Agullo** accompagné de son groupe « **Les chats d'eau** » qui présentait « à domicile » son nouveau show années 60. Twist, madison, rock et humour ont enthousiasmé les danseurs jusque tard dans la nuit !



Rencontres chorégraphiques départementales
3 et 4 Avril



48^{ème} Salon de Peinture et Sculpture
13 au 21 mars

La « foule des grands jours » se pressait ce 13 mars à la Salle Michel-Ange, pour le vernissage du **48^{ème} Salon de Peinture et Sculpture de Mennecy**.

Animé par les « Artistes de notre région » sous la présidence de Michèle Guivarc'h, ce salon « Grand format » qui expose chaque année les œuvres de 80 artistes (peintres, sculpteurs, graveurs) est un **rendez-vous incontournable** pour les collectionneurs et amateurs d'art de la région.

Les invités d'honneur, tous deux habitués des expositions internationales, **Nadine Enakieff** (Artiste officielle de l'Armée) reconnue pour ses élégantes et délicates sculptures féminines en bronze et **Kinski** artiste-peintre qui partage son temps et son inspiration entre le continent nord-américain et la France, ont contribué au succès de l'édition 2010.



Au micro, Michèle Guivarc'h Présidente des « Artistes de notre Région »



Effervescence et fébrilité inhabituelles pour un week-end de Pâques à l'Espace culturel Jean-Jacques Robert pour ces **3^{èmes} rencontres chorégraphiques départementales !**

Fébrilité des organisateurs et techniciens pour accueillir pas moins de **260 jeunes danseuses** (dont quelques danseurs !) et gérer les passages de **45 groupes**, fébrilité des participants espérant une qualification, enthousiasme des accompagnateurs venus les encourager. C'est à Janique Olympia,

la pétulante présidente de MOKALE, que revient l'initiative d'avoir accueilli à Mennecy cette compétition, sélective pour les rencontres régionales puis nationales.

Trois ensembles menneçois se sont qualifiés pour la prochaine rencontre régionale !

Bravo aussi à l'équipe de l'Espace culturel qui s'est grandement impliquée dans la réussite de cet évènement. Une belle réussite que l'on espère voir renouvelée l'an prochain à Mennecy !

Les Menneçois à l'honneur

Médailles
d'Honneur de la Ville

Deux couples d'enseignants retraités et amis, bien connus à Mennecey, ont été honorés le 19 janvier, lors de la cérémonie des vœux au personnel municipal à l'école de la Jeannotte :

Madame Lilette Laclau

institutrice puis directrice
de l'école de la Sablière de 1968 à 2001

Madame Colette Lavigne

institutrice depuis 1973 à l'école maternelle de la Verville,
puis directrice de l'école maternelle des Myrtilles jusqu'en 1998

Monsieur Jean-Claude Laclau

instituteur à l'école de l'Ormeteau de 1968 à 1998,
initiateur de la première classe transplantée de France en
1985, Conseiller municipal de 1977 à 1983

Monsieur Lucien Lavigne

instituteur et directeur
de l'école de l'Ormeteau de 1973 à 1998



L. Lavigne, X. Dugoin, J.P. Dugoin,
L. Laclau, C. Lavigne, J.C. Laclau

Monsieur le Maire, entouré du Conseil municipal, leur a remis à chacun la **Médaille d'honneur de la Ville** au titre de leur longue carrière dans les écoles de notre commune, de leur passion pour l'enseignement auprès des jeunes enfants, et leur engagement dans la vie associative, sportive et charitable locale.



Nos champions entourés du Maire et de conseillers municipaux.

Le Conseil municipal a souhaité honorer les meilleurs sportifs menneçois qui ont obtenu un titre de **Champion de France en 2009**. Lors de leur réception en mairie le 16 janvier, Monsieur le Maire les a félicités pour leur combativité et leur réussite, en leur souhaitant de continuer à porter haut les couleurs de Mennecey et de l'Essonne !

► Gymnastique rythmique

Christelle Crouillebois, Morgane Smit,
Gersende Dorlin, Lucile Changenet,
Emilie Meier, Eve Wtodkiewicz
Championnes de France seniors
Division nationale 4

► Judo

• Walter Azoula
Double Champion Universitaire (-81kg)

► Tennis

Geoffrey Blancaneaux (12 ans)
N° 1 français depuis 2008

► Tir à l'arc handisport

Maité Maragnes
Championne de France benjamine

Bravo
aussi aux
entraîneurs et
aux clubs !

Au service du Sport

Signature de
contrats d'objectifs
avec le Foot et la GR

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, la Mairie de Mennechy souhaite soutenir les associations sportives qui mènent des actions en direction des jeunes, et s'inscrivent avec volontarisme dans la vie locale.

C'est ainsi que le samedi 16 janvier 2010, les deux premières conventions d'objectifs de l'histoire de notre ville, ont été signées entre la municipalité et les clubs de « **Mennechy GR** » et du « **CSM Football** », comptant respectivement 230 et 320 licenciés.

Ces deux contrats d'objectifs, pour une durée de 3 ans, ont été signés par Monsieur le Maire et le Président de chaque club.

En fonction du niveau de réalisation des objectifs définis en commun entre la ville et les dirigeants de chaque club, ces derniers peuvent espérer percevoir une subvention municipale de 20 à 30% supérieure à aujourd'hui.



Nicole PASSEFORT, Présidente de Mennechy Gymnastique GR.



Michel VAUGARNY, Président du Club Sportif Mennechy Football.

Projets

Proposer un service public municipal de qualité, soutenir et accompagner l'action des associations ainsi que travailler pour le quotidien des Menneçois, tels sont les engagements pris par l'équipe municipale depuis 2008.

Un contrat régional
départemental
à l'étude

Afin de tenir au mieux ces engagements, la municipalité étudie actuellement un dossier qu'elle présentera prochainement à la Région et au Conseil Général de l'Essonne dans le cadre d'un « Contrat Régional Départemental ».

Ce contrat offrirait à la ville la possibilité de redynamiser la commune et d'améliorer les services proposés aux Menneçois avec le cofinancement de quatre nouveaux équipements :

- ▶ **Réalisation de vestiaires et sanitaires** pour le gymnase René GUITTON,
- ▶ **Construction d'une salle d'entraînement pour les sports de combat** par extension du gymnase Alexandre Rideau 1,
- ▶ **Nouvelles salles pour les associations Menneçoises** à coté du centre administratif Jacques Broz,
- ▶ **Regroupement des services techniques de la ville** sur un site unique, dans la ZAC Montrain II.

Jeunesse

« Chantiers citoyens » pour nos Jeunes

Les jeunes de 16 à 25 ans sont souvent prêts à s'investir pour le bien commun et à donner de leur temps pour l'intérêt général.

Mais ils ne savent pas toujours saisir une opportunité, ou l'on ne leur offre pas cette chance de montrer leurs capacités et leur envie d'agir.

La ville de Mennecy, reprenant à son compte un dispositif déjà bien rôdé dans d'autres communes, propose aux jeunes de 16 à 22 ans un « Chantier citoyen ».

Rendre service à la commune pour concrétiser un projet personnel, c'est un engagement citoyen !



Le système est simple : le jeune présente un projet qu'il cherche à financer par exemple séjour linguistique, formation BAFA, permis de conduire, frais universitaires... Un jury composé d'élus et de fonctionnaires municipaux sélectionne les projets. Une trentaine de projets seront retenus en 2010.

Un financement de 400 € pour les 16-17 ans et de 500 € pour les 18-22 ans est versé à l'organisme auprès duquel le jeune souhaite concrétiser son projet.

En contrepartie de ce financement, la ville demande au jeune de se rendre disponible pendant une durée de deux semaines pour travailler avec les services municipaux (services techniques ou services administratifs) en accompagnant les agents de la ville dans la réalisation de divers travaux.

La semaine type se déroulera comme suit :

- 20h de travail par semaine sur 4 jours pour les jeunes de 16-17 ans, et 24h sur 4 jours pour les 18-22 ans.
- La 5^{ème} journée de la semaine sera consacrée à des actions de sensibilisation civique et citoyenne, en partenariat avec des représentants institutionnels (Gendarmerie Nationale, Sécurité Routière) et la Police Municipale. Le Maire sera également présent pour informer les jeunes sur le rôle des élus et des communes.

La ville assurera un encadrement de ces chantiers citoyens par des agents municipaux, et prendra en charge la restauration du midi pour tous les jeunes concernés.

► Un budget de 14 000 € sera consacré en 2010 à la mise en œuvre de cette opération.



Renseignements :

Contactez le service Jeunesse :
Tél. : 01 69 90 73 55
jeunesse@mennecy.fr

**Le service Coordination
Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
propose des activités aux jeunes
Menneçois âgés de 6 à 17 ans,
dans le cadre du Contrat Enfance
Jeunesse en partenariat
avec la Caisse d'Allocations
Familiales (CAF).**

Comédie Musicale « Les années 80 »

Ce **spectacle musical** est réalisé avec la participation de 50 jeunes danseurs, chanteurs et musiciens. Ces artistes en herbe sont encadrés par des professionnels pour créer et présenter plusieurs représentations qui ont lieu à l'Espace culturel Jean-Jacques Robert les :

- **Vendredi 14 mai** à 20h30
- **Samedi 15 mai** à 20h30
- **Dimanche 16 mai** à 16h30

Renseignements et réservations :

Espace culturel - Tél. 01 69 90 00 37

Fête « Enfin l'été »

Une **grande kermesse** avec stands de jeux (animations, structures gonflables, activités sportives...) se déroulera le 30 juin de 10h00 à 18h00 dans l'enceinte du complexe sportif Alexandre Rideau.

Cette journée est destinée aux **enfants de 7 à 10 ans**. Une participation de 3 € sera demandée à l'entrée.

Renseignements :

CEJ - Tél. : 01 69 90 73 48



Contes et jeux dans les quartiers

Des **activités ludiques et culturelles** seront organisées, en juillet et août, dans différents quartiers de la ville : Châtriers, Acacias et Jeannotte. Les dates de ces animations seront communiquées dans les formes habituelles et sur le site internet www.menney.fr, rubrique « Agenda ».

Animations gratuites destinées aux jeunes de 7 à 17 ans.

Renseignements :

CEJ - Tél. : 01 69 90 73 48

**Ces activités
sont ouvertes à tous !**
Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à l'Accueil de Loisirs ou à la Maison des Jeunes pour y participer.
Informations sur www.menney.fr



Communiqué du Chargé de Mission auprès de la
Base Aérienne 217 Félix BRUNET BRETTIGNY



ASSOCIATION NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS
DU SERVICE DE L'AIR
GROUPEMENT DE FRANCE
SECTION ESSONNE

**JEUNES Garçons ou Filles
de MENNECY, ORMOY ou de la COMMUNAUTE de COMMUNES, ceci vous intéresse :**

LA NOUVELLE PREPARATION MILITAIRE AIR

25 places sont disponibles pour le premier stage qui débutera aux vacances scolaires de la Toussaint 2010

▶ Qu'est-ce que la PMI PDN ?

Sous ce sigle qui signifie « **Périodes Militaires d'Initiation et de perfectionnement à la Défense Nationale** » se cache un **nouveau dispositif mis en place par l'Armée de l'Air dès 2010 au profit des jeunes citoyens de plus de 16 ans.**

▶ Ce dispositif a pour objectifs de :

- Sensibiliser les jeunes français issus de tous milieux aux enjeux de la défense.
- Leur faire découvrir la mission et les métiers de l'Armée de l'Air au travers d'un premier contact ouvert au plus grand nombre.
- Leur dispenser une formation militaire en vue de susciter des vocations et favoriser le recrutement dans l'Armée d'active mais aussi dans la réserve opérationnelle.
- Favoriser le rayonnement de l'Armée de l'Air par la participation active de chaque centre PMIPDN à des manifestations publiques, cérémonies militaires...

▶ Il s'articule autour de deux niveaux de formation :

- Une période militaire d'initiation à la Défense Nationale (PMI-DN) de 7 jours en période bloquée et internat, non rémunérée (missions de l'Armée de l'Air, notions de discipline, savoir être militaire) qui donne lieu à la remise d'une attestation.
- Une période militaire de perfectionnement à la Défense Nationale (PMP-DN) de 5 jours en période bloquée et internat, non rémunérée, ouverte aux stagiaires

méritants ayant effectué la PMI-DN (formation plus spécifique Armée de l'Air, initiation pratique à la sécurité et à la protection). Elle est sanctionnée par un brevet pour les jeunes ayant satisfait au contrôle des connaissances acquises.

- Ces deux périodes bénévoles s'effectuent en totalité pendant une période de vacances scolaires (déterminée par le commandant de la formation).

A l'issue de cette PMI PDN, une phase de validation des acquis militaires et d'initiation d'emploi en unité de 10 jours ouvrables consécutifs, rémunérée et sous ESR (engagement à servir dans la réserve) peut être proposée aux jeunes volontaires âgés de plus de 17 ans, cette période ouvrant les perspectives pour poursuivre utilement la réserve opérationnelle ou intégrer l'Armée d'active.

▶ Les conditions d'admission sont les suivantes :

- les PMIPDN AIR sont ouvertes aux jeunes Françaises et Français âgés de plus de 16 ans et de moins de 30 ans reconnus aptes par le Service de Santé des Armées, qui ont effectué leur JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense).
- pour les mineurs, la candidature est obligatoirement accompagnée d'une autorisation départementale (ou du tuteur légal).
- les candidatures sont examinées sur dossier et le nombre de places offertes est limité à la capacité d'accueil de la Base aérienne.

Les candidatures sont à adresser au CIRFAA de Dammarie les Ys

Tél. : 0810 715 715 Numéro AZUR (prix d'un appel local) ou auprès du site : www.recrutement.air.defense.gouv.fr

Petite enfance

Cinq nouvelles places en accueil régulier à la Trottinette

Les besoins d'accueil en structure Petite Enfance ayant évolué (les familles menneçoises ont besoin majoritairement d'un accueil régulier des tout-petits) l'offre d'accueil occasionnel ne répondait plus véritablement à ces besoins.

Face à ce constat, la municipalité a obtenu du Conseil Général de l'Essonne la transformation de cinq places d'accueil occasionnel, en accueil régulier, au sein du multi-accueil « La Trottinette ».

Afin de satisfaire au mieux les attentes de chaque famille, un contrat fixant les conditions horaires et journalières de l'accueil des enfants, est désormais établi.

Ainsi nous sommes maintenant en mesure d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil des petits menneçois, et de répondre à davantage de demandes des familles qui souhaitent un accueil pérenne.

Offrir un service personnalisé et favoriser le bien-être de l'enfant est l'objectif commun qui guide les élus et le personnel des structures Petite Enfance.



Le dortoir de la Trottinette.

Brèves

Nouvelle technologie Des flashcodes sur les bâtiments municipaux



Un opérateur de téléphonie a proposé à la ville de Mennecy d'être un **site expérimental** pour démontrer cette nouvelle technologie d'écriture, dédiée aux ordinateurs et aux téléphones mobiles dotés de fonctions d'ordinateur (smartphones) et les services qui y sont attachés.

Des "flashcodes" sont apposés sur les portes de sites municipaux : Mairie, Centre J. Broz, Mairie M. SAILLET, Espace culturel.

Grâce à leur caméra, ces appareils captent une image du flashcode qui contient une adresse Internet. En une fraction de seconde, les informations de la page internet - renseignements pratiques concernant ces services municipaux - s'affichent sur l'écran du téléphone.

Testez-le !

Les marquages orange fluo ...

Courant mars, vous avez vu « fleurir » des **marquages en peinture orange**, sur toutes les plaques d'égouts de la ville et des communes environnantes.

Ce minutieux travail de repérage a été effectué par le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau) en vue de réaliser, au moyen de photographies aériennes, une mise à jour du réseau d'assainissement.

Pas d'inquiétude... cette peinture n'est pas indélébile !

Premier roman d'une jeune menneçoise

"Le capitalisme de l'amour", est le titre du premier roman d'une jeune Menneçoise de 21 ans,

Audrey Osseni, étudiante en Lettres modernes et Philosophie à la faculté de la Sorbonne. Ce premier ouvrage prône « l'anticapitalisme de l'amour » en racontant à travers l'histoire des trois personnages, comment la logique capitaliste du "toujours plus" s'est introduite dans les rapports amoureux.



L'actualité des Associations

STUDIO PHOTO +

- Stages photos numériques
- Photos en studio

18 avenue du Rousset
Tél. : 06 45 72 38 36
www.studio-plus.fr
contact@studio-plus.fr

NOUVELLE ASSOCIATION

Journée d'information destinée aux jeunes de 3ème à la Terminale
Vendredi 6 Mai - Salle Michel-Ange
de 9h30 à 17h



Partenariat Air Emploi
- Les Métiers Vu du Ciel
- Les Classes Vu du Ciel



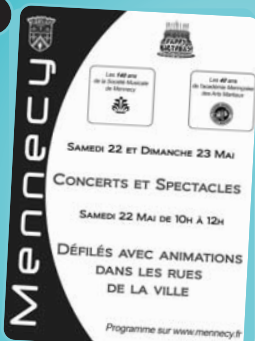
www - Commission de Développement

NOUVELLE ASSOCIATION

SAMEDI 22 ET
DIMANCHE 23 MAI

140 ans
de la Société
Musicale
de Mennecey

40 ans
de l'Académie
Menneçoise
des Arts
martiaux



Les 140 ans de la Société Musicale de Mennecey
Les 40 ans de l'Académie Menneçoise des Arts Martiaux

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 MAI

CONCERTS ET SPECTACLES

SAMEDI 22 MAI de 10h à 12h

DÉFILÉS AVEC ANIMATIONS
DANS LES RUES
DE LA VILLE

Programme sur www.mennecey.fr

APCE91
Association Pour le Couple et l'Enfant
www.couple-enfant-91.org

Association créée en 1989 sur le département
de l'Essonne, en 2010 l'APCE91 c'est :
9 professionnels et 22 points de consultation

Son objet :

- Aider les personnes dans l'évolution de leur vie affective, sexuelle, sociale et plus spécialement dans leurs relations familiales et conjugales ; permettre à la famille d'être un lieu de concertation et de communication entre les parents et les enfants.
- En cas de rupture du couple parental, aider les parents séparés à organiser les nouvelles conditions d'exercice de leurs responsabilités et permettre à l'enfant d'entretenir des relations harmonieuses avec ses deux parents.

L'APCE91 propose deux services :

- **Médiation familiale** : concerne les liens familiaux au sens large notamment lors de situations de rupture, pour reprendre le dialogue, trouver des solutions concrètes dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement des enfants.
- **Conseil conjugal et familial** : apprendre à communiquer. Surmonter les difficultés ou crises. Éviter la violence.

Service écoute pour rendez-vous
au 01 69 81 93 35

Siège de l'association
60 allée des Champs Élysées - 91080 Courcouronnes



GRAND PRIX DU JEUNE DESSINATEUR - 9^{ème} édition

La remise des prix de la 9^{ème} édition du Grand prix du jeune dessinateur, organisé par la PEEP pour les enfants de 5 à 11 ans, s'est déroulée à l'Accueil de loisirs le 8 avril. Un jury local a sélectionné les dessins sur le thème de « la vie multi couleurs ».



Ces jeunes lauréats sont repartis sous les applaudissements, avec le sourire et une boîte de crayons de couleurs !

OÙ en est la révision du PLU ?

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec des réserves, fin janvier 2010. Depuis lors, le service d'urbanisme de la ville, assisté d'un cabinet spécialisé, travaille sur le projet de nouveau PLU pour prendre en compte le maximum de remarques faites durant l'enquête.

Le projet ainsi modifié, sera soumis au conseil municipal d'ici l'automne 2010.

Rappel sur les règles d'urbanisme

Procédure à suivre pour une construction neuve

▶ Permis de construire

- Construction neuve ou travaux portant sur une construction existante non soumise à déclaration préalable.

▶ Déclaration préalable

- Mur supérieur à 2 m de hauteur.
- Construction d'une superficie comprise entre 2 m² et 20 m².
- Piscine de moins de 100 m² non couverte ou dont la couverture est inférieure à 1,80 m.

▶ Aucune formalité

- Construction de moins de 2 m² et d'une hauteur inférieure à 12 m.
- Piscine inférieure à 10 m².
- Construction temporaire de moins de trois mois.
- Serre ou châssis d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Procédure à suivre pour une construction existante

▶ Déclaration préalable

- Travaux de ravalement.
- Modification de l'aspect extérieur d'une construction.
- Extension de la SHOB (*) entre 2 m² et 20 m².
- Transformation d'un garage de plus de 10 m² en chambre...

* La surface hors œuvre brute (SHOB) est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau d'une construction, y compris l'épaisseur des murs.

▶ Permis de construire

- Création d'une SHOB supérieure à 20 m².
- Changement de destination d'un bâtiment avec modification de sa structure ou de sa façade.
- Modification du volume de la construction, création ou agrandissement d'ouvertures...

Pour toute information, le Service Urbanisme se tient à votre disposition à la Mairie Monique SAILLET
65, boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 01 69 90 07 04

Et les clôtures ?

▶ Article 18 des dispositions générales du Plan Local d'Urbanisme Clôtures sur espaces publics ou privés et locaux ordures ménagères

- Le nu extérieur des murs, murets, grilles, grillages, etc... formant clôture sur l'espace public (trotoirs, voiries et places publiques) est désigné généralement par le terme « alignement ».
 - Sur l'ensemble du périmètre communal, la hauteur maximale des clôtures sur rue est fixée à 2 mètres.
 - Les clôtures pourront comporter des aménagements spécifiques destinés aux conteneurs d'ordures ménagères.
- ▶ En application de la Réforme des Permis de Construire, et notamment de l'Article L. 421-3, le dépôt du permis pour les clôtures est préalable et obligatoire.

Rappel sur la taille des haies et végétaux en limite du domaine public

▶ Selon l'article 671 du Code Civil, les arbres et les haies doivent être implantés par rapport à la limite du terrain à :

- 0,5 mètre pour les plantations de basse tige c'est-à-dire inférieures à 2 mètres de hauteur.
- 2 mètres pour les plantations de haute tige c'est-à-dire de plus de 2 mètres de hauteur.

Chaque résident doit veiller à ce que sa végétation ne masque pas l'éclairage public, les panneaux de signalisation, les plaques de rues ou numéro

d'habitation qui doivent rester visibles, au risque de retarder les services d'urgence en cas de nécessité.

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres ainsi que de ses racines dépassant sur le domaine public.

Le ramassage des feuilles sur les trottoirs et la taille des haies débordant sur le domaine public sont aussi à la charge des riverains ainsi que le déneigement et le salage pour assurer la sécurité des piétons, poussettes et fauteuils roulants qui doivent pouvoir circuler librement sur les trottoirs.



Pavillon rue Claude Monnet

Majoration de COS pour le logement social :

la Municipalité incite au développement durable !

Lors du Conseil Municipal du 24 mars dernier, l'application de la majoration du COS pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable a été adoptée.

Afin de favoriser la performance énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, la loi offre aux communes la faculté d'autoriser le dépassement du coefficient d'occupation des sols, dans la limite de 20% et dans le respect des autres règles du plan local d'urbanisme. Cela concerne les constructions présentant un niveau de performance énergétique conforme aux exigences réglementaires répondant aux critères de la haute performance énergétique (HPE),

Le label « haute performance énergétique » comporte **5** niveaux :

- 1 Le label « haute performance énergétique, HPE 2005 », correspondant à une consommation conventionnelle d'énergie au moins inférieure de 10 % à la réglementation.
- 2 Le label « très haute performance énergétique, THPE 2005 », correspondant à une consommation conventionnelle d'énergie au moins inférieure de 20 % à la réglementation.
- 3 Le label « haute performance énergétique énergies renouvelables, HPE EnR 2005 », correspondant aux spécifications du 1° et à l'une des conditions suivantes :
 - la part de la consommation conventionnelle de chauffage par un générateur utilisant la biomasse est supérieure à 50 % ;
 - le système de chauffage est relié à un réseau de chaleur alimenté à plus de 60 % par des énergies renouvelables.
- 4 Le label « très haute performance énergétique énergies renouvelables et pompes à chaleur, THPE EnR 2005 », correspondant à une consommation au moins inférieure de 30 % à la réglementation.
- 5 Le label « bâtiment basse consommation énergétique, BBC 2005 » correspondant à une consommation au moins inférieure à 50 % à la réglementation.

Les équipements pris en compte sont ceux qui utilisent les sources d'énergie renouvelable :

éolienne, solaire, géothermique, aérothermique, hydrothermique, marine et hydraulique, ainsi que l'énergie issue de la biomasse, du gaz de décharge, du gaz de stations d'épuration d'eaux usées et du biogaz.

Avec cette majoration de COS, la Municipalité s'engage résolument dans une politique qui permette de développer des programmes de logements dans des proportions raisonnables, tout en favorisant un habitat durable, respectueux de l'environnement et de l'identité de la commune.



Groupe « Ensemble pour Mennecey »

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Le Commissaire enquêteur, chargé de l'enquête préalable à la révision du PLU, a émis un avis favorable assorti de **réserves et de recommandations**. Il insiste sur le fait que l'augmentation future de la population de Mennecey doit s'accompagner du développement **d'équipements publics**. Il émet les réserves suivantes :

- Le dossier du PLU doit être revu et remis à jour. Les options d'urbanisation prises sur le **Champoreux et le Rousset** doivent être précisées.
- Il faut revoir les parties **assainissement, sanitaire et évaluation environnementale**.
- Une étude globale de la **circulation** doit être menée afin de clarifier la situation actuelle et l'incidence des nouvelles constructions.

Jouda PRAT MmePrat@aol.com 06 71 54 90 55 (article remis en mairie le 21/03/10) Claude GARRO claude.garro@wanadoo.fr 06 07 78 43 92
www.ensemble-pour-mennecey.fr (nouvelle adresse)



Mieux à Mennecey

Christian RICHOMME - Birgit TOLLNER - Thierry GUEZO
 Alice SEBBAG - Nicole GARINEAUD - Damien MARILLER

www.mieuxamennecey.net

contact@mieuxamennecey.net 06 31 76 91 35

2010, un budget qui dessert les Menneçois

Budget 2010. La majorité municipale a décidé de faire payer les Menneçois avec des services plus chers (restauration municipale, centre de loisirs, crèches...) tout en réduisant les services à la population comme encore la fermeture des crèches cet été, une animation en berne tout au long de l'année et rien pour la jeunesse lors des vacances scolaires. En contre partie, le maire vend les biens de la commune 10% moins cher et sans publicité : soit pour les prochaines années, une perte de plus de 8000000€ pour Mennecey, sans parler de la vente prévue des salles Marianne, principal lieu des associations Menneçoises. **Les indemnités des élus**, quant à elles (seulement la majorité municipale en perçoit), **sont augmentées de**

20,7% cette année et **les frais de contentieux et d'avocats sont budgétés à 103 900€** (pourquoi la commune aurait-elle besoin d'avocat ?). Le budget qui vous est présenté est bien un budget qui dessert les Menneçois... sauf une poignée !

Voirie. L'hiver a été rude et mal préparé à Mennecey (le sel ne fut pas au rendez-vous). Sur certains tronçons, la voirie est complètement à refaire. Qu'attend la majorité municipale pour réagir ?

Précision. Notre texte pour le Mennecey Actualités nous a été demandé le lundi 15 mars pour le lundi 22 mars, c'est à dire entre les deux tours des élections régionales et avant le vote du budget le 24 mars, dont ce document fait sûrement la promotion. Encore un acte qui honore la majorité municipale qui craint tant notre expression. Vous trouverez notre analyse détaillée du budget sur notre site www.mieuxamennecey.net

Majorité municipale

UN BUDGET ET UNE OPPOSITION EXEMPLAIRES !

Pour la 3ème année de suite, les taux d'impôts municipaux des Menneçois n'augmenteront pas et notre commune fait partie de celles qui ont les taux d'impôts les plus bas si on la compare aux autres villes de plus de 10 000 habitants de notre département.

Pour la 2ème année de suite, la Mairie de Mennecey n'empruntera pas pour boucler son budget, ce qui n'était jamais arrivé dans l'histoire de notre commune.

En 2010, les investissements de la ville seront en hausse de 50% par rapport à 2009 ! En 2010, notre ville aura donc un budget exemplaire.

Face à ce triple constat qui résume assez bien les efforts mis en œuvre par la majorité municipale pour défendre les intérêts des Menneçois, il existe deux logiques possibles pour l'opposition municipale : essayer d'être constructive et de participer à cet effort pour notre ville ou au contraire se borner à une logique

d'obstruction systématique en essayant de travestir des résultats qui lui déplaisent parce qu'ils viennent récompenser les efforts de la majorité... C'est hélas cette seconde option qui a été retenue par le groupe issu de la liste présentée en 2008 par le parti socialiste, qui affirme tout et surtout n'importe quoi dans ses nombreuses publications !

Cette incapacité à comprendre, qu'une fois passé le temps des élections, il est nécessaire pour tous les élus de la majorité comme de l'opposition, de mettre de côté les polémiques et de travailler ensemble au service des habitants, caractérise malheureusement ce groupe qui, non content de s'en prendre à ce qui est fait, est incapable lors des commissions ou des conseils municipaux, de proposer quoi que ce soit pour notre commune !

Bref, notre commune a aussi le privilège d'avoir une opposition exemplaire... de ce qu'il ne sert à rien de faire.

Contact : croirectvouloir@gmail.com

Un restaurateur plaisir engagé dans le développement durable



- 795 000 convives,
des enfants aux personnes âgées
nous font **confiance chaque jour**.

- 10 000 produits référencés, 2 400 recettes,
300 chefs : nous **cuisinons sur mesure**.

- 1^{er} opérateur dans le domaine
des **produits bio**, avec plus de
70 villes partenaires.



La politique culturelle à Mennecey



Quatre questions à Annie PIOFFET,
1^{ère} Adjointe
au Maire

Mennecey Actualités :

Madame PIOFFET, vous êtes la 1^{ère} Adjointe au Maire en charge de la culture. Pouvez-vous nous présenter ce que recouvre ce secteur à Mennecey ?

Annie PIOFFET :

Le service culturel a toujours occupé une place importante à Mennecey. La préoccupation de la nouvelle municipalité est de le renforcer et de l'ouvrir le plus largement possible à tous les publics, particulièrement le public des jeunes.

Il s'appuie sur trois pôles d'activités, la bibliothèque, le conservatoire et l'espace culturel Jean-Jacques ROBERT, et a développé un important partenariat avec les trente associations culturelles domiciliées dans la commune.

M. A. : **Pouvez-vous nous indiquer les activités proposées aux Menneçois par ces trois services ainsi que leurs moyens ?**

A. P. : La Bibliothèque propose à ses près de 3 000 lecteurs, dans un cadre agréable et adapté se situant dans le bâtiment de l'Orangerie, un large choix à destination de tous publics, parmi plus de 26 000 documents constamment renouvelés.

Le Conservatoire, aussi logé dans le bâtiment de l'Orangerie, offre un enseignement diversifié et de qualité en Musique, Art dramatique et Danse.

Il accueille 760 élèves dès trois ans et demi en proposant des cours adaptés, collectifs et individuels, dans plus de trente disciplines.

Il dispense 460 heures d'enseignement hebdomadaire grâce à 35 enseignants reconnus et dispose de nombreux instruments.



Enfin, l'Espace culturel Jean-Jacques ROBERT héberge le théâtre et le cinéma qui offrent une programmation diversifiée et importante (35 films et plus de 35 spectacles par an), reçoit les expositions et accueille des cours de langues et d'histoire de l'art pour adultes et des stages de dessin pour enfants.

Il reçoit annuellement plus de 13 000 spectateurs et usagers.

Des investissements ont été récemment réalisés comme le changement des fauteuils et l'acquisition d'un piano et de nouveaux matériels techniques pour les spectacles.

En outre, une place de choix est réservée aux associations culturelles avec la mise en place d'un partenariat privilégié leur reconnaissant un rôle d'acteur dans la vie culturelle menneçoise.

M. A. : **Quelles sont grandes lignes de la politique culturelle de la Mairie ?**

A. P. : La municipalité, pour ouvrir la culture au plus grand nombre, a décidé de mettre en place un projet de développement culturel orienté vers la jeunesse et mis en œuvre un partenariat avec le monde scolaire et municipal qui se traduit par de nombreux spectacles avec et pour la jeunesse.

Ce projet de développement culturel s'est traduit par l'établissement d'une Charte, soutenue par le Conseil général.

Dans ce cadre, nous accueillons deux compagnies de théâtre en résidence : Strathella et la Compagnie de la Tangente.

Elle a aussi accompagné cette nouvelle politique d'une grille tarifaire (carte famille...).

Cette politique a bien sûr un coût. Mais que représente-t-il au regard de l'éveil à la culture de nos enfants et d'une véritable offre locale de spectacles accessibles à tous ?

M. A. : **Madame PIOFFET, quel pourrait être votre mot de la fin ?**

A. P. : Poursuivre et réussir, grâce à l'implication totale des services, du Maire et de l'équipe municipale, l'ouverture à tous de la culture.

Evènements



La Fête de la Musique

se tiendra cette année le

19 JUIN

et verra près d'une quinzaine de groupes de différents styles musicaux.

Avant cela, le

23 MAI

n'oublions pas les



140 ans

de la Société Musicale de Mennecey et les 40 ans

de l'Académie Menneçoise des Arts Martiaux,

qui fêteront leur anniversaire au cours d'un spectacle mêlant la musique et les démonstrations sportives.

Les spectacles du Conservatoire

- ▶ **7 mai à 20h30**
Jazzimi - Opéra pour enfants
- ▶ **14 et 15 mai à 20h30**
16 mai à 16h30
80's - Comédie musicale
« Années 80 »
- ▶ **9 juin à 20h00**
Mime et comédie

- ▶ **12 juin à 20h30**
13 juin à 15h30
Danse classique
- ▶ **26 juin à 20h30**
Art Lyrique

Réservation au 01 69 90 04 92
Espace culturel Jean-Jacques Robert

La Culture

Les points forts de la saison culturelle

- ✓ **Le 25 septembre** L'Espace Culturel Jean-Jacques Robert accueillera pour son concert de « rentrée » un jeune artiste, auteur, compositeur et interprète : **Fred' Angelo**. Fred' Angelo est l'un des artistes du renouveau de la chanson française, son style à la fois poétique et énergique, lui a permis de faire de prestigieuses premières parties, celles de Claude Barzotti et Patrick Bruel notamment.



▶ *Ce concert de « rentrée » sera gratuit (réservation obligatoire à partir du 7 septembre à 14h00).*

- ✓ **Le 2 octobre**, les conservatoires de Mennecey et de Renningen se retrouveront, après l'excellente prestation de la messe en Ut de Mozart en 2009. Au programme cette année trois œuvres de **Ludwig Von Beethoven**, « l'ouverture d'Egmont », « le concerto pour hautbois de Cimarosa » et « la septième symphonie ».



- ✓ **Le 13 novembre**, l'Espace Culturel recevra les **Solistes de l'Orchestre Philharmonique de Radio France**, pour une représentation exceptionnelle de la « **Gran Partita** » de **Mozart** et de la « **Grande Serenade** » de **Dvorak**.

- ✓ **Le 20 novembre**, Mennecey avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne, proposera un spectacle de la **Compagnie Strathella « Rêves d'ailleurs »** autour des plus beaux **contes zen d'Henri Brunel**. Ce spectacle alliant le théâtre, la danse, la musique, les masques, le théâtre d'ombres et bien plus encore, verra la rencontre de deux mondes : les artistes professionnels de la Compagnie Strathella et les enfants de la ville et des écoles de Mennecey, qui seront les principaux acteurs de ce spectacle.



▶ *Ces spectacles bénéficieront du tarif famille permettant l'accès au théâtre pour 15 € (parents + enfants).*

Toute l'équipe de l'Espace Culturel espère avoir le plaisir de vous recevoir nombreux lors de ces différentes manifestations.

Gala de catch à Mennecey !

SAMEDI 5 JUIN

Avec démonstrations de boxe pieds/poings à partir de 18h

Cela faisait plus de 20 ans que Mennecey n'avait pas accueilli de gala de catch.

Nous avons donc décidé d'y remédier et de renouer avec une tradition qui fait la joie de tous, petits ou grands.

Vous serez certainement très nombreux à assister à ce grand gala de catch qui comptera cinq combats, tous plus impressionnants les uns que les autres.

Fernando de Sousa (le champion français) contre **Hugo Perez** (le guerrier)

Ton la Ruffa (le champion) contre **Miséria**

Jimmy Gavroche (le guerrier de Paris) contre **Scott Rider** (l'entraîneur de l'équipe française)

Domino (le champion du ring) contre **Sir Robin L'Equimez**

ENTRACTE : **Parti-Pom Girls**

5ème COMBAT : **EXPLOIT MATCH A 4**

Buvette et restauration sur place - Placement libre

Mennecey

CATCH

Démonstration de full contact à partir de 18h00

samedi 05 juin à 21h00

Tarifs : 10€ pour les + de 12 ans
5€ pour les - de 12 ans / Gratuit pour les - de 5 ans

Billets en vente
Mairie Monique Saillet
65 Bd Charles de Gaulle
01 69 90 80 68

EVASION 90
LA RADIO HITI

WRESTLING STARS organisé par **LE GRIMM**

Afin que cette soirée soit un moment de fête pour tous, le gala de catch qui débutera à 21h sera précédé dès 18h de matchs de démonstration de kick boxing et de full contact par les associations menneçoises « Ladjal Boxing Club » et « Mennecey Boxing Club ».

Les pom pom girls de l'association Mokaleé ponctueront agréablement cette soirée sportive et festive.

Vente des billets :

Service Animation Mairie Monique Saillet
65, boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 01 69 90 80 68

Tarif : 10 €

Enfants de 5 à 12 ans : 5 €

Enfants de moins de 5 ans : **gratuit**

Restauration et boissons sur place